

Je soutiens qu'on a rien à gagner en soumettant à la Chambre par voie de question de privilège un différend entre certains membres du comité et le ministre. J'ajouterais que la Chambre a déjà été saisie de cette affaire au moyen de questions ou d'une motion présentée aux termes de l'article 43 du Règlement. Quand la présidence avait alors été priée de se prononcer sur cette question, elle a soutenu alors, et je le répète aujourd'hui, que la question relevait du comité lui-même.

## AFFAIRES COURANTES

### LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

#### JUSTICE ET QUESTIONS JURIDIQUES

[Français]

**M. Paul-M. Gervais (Sherbrooke):** Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter le deuxième rapport du comité permanent de la justice et des questions juridiques.

#### TRAVAIL, MAIN-D'ŒUVRE ET IMMIGRATION

**M. Arthur Portelance (Gamelin):** Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter le deuxième rapport du comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

[Note de l'éditeur: Le texte des rapports précités figure aux Procès-verbaux de ce jour.]

\* \* \*

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

#### L'ÉTUDE DES BILLS RELATIFS AUX MAJORATIONS DE PENSIONS

[Traduction]

**L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais dire un mot au sujet des travaux de la Chambre. Je me suis entretenu avec les chefs des partis de l'opposition à la Chambre et il semble qu'en général on soit disposé à procéder aussi rapidement que possible à l'adoption des modifications à la loi sur la sécurité de la vieillesse et du projet de loi sur les anciens combattants. Sauf erreur, tous les députés tiennent à ce que les pensionnés touchent leurs hausses de pension le plus tôt possible. On me dit que si elles doivent figurer aux chèques de juin et être entre les mains des pensionnés pour la fin de juin, il faudrait adopter le projet de loi avant la fin de la semaine prochaine. Je demande donc qu'on passe outre à l'avis coutumier afin d'entreprendre l'étude de la deuxième lecture des amendements à la loi sur la sécurité de la vieillesse dès aujourd'hui. Vu les délais qui jouent sur la date de réception des pensions, les députés trouveront sûrement logique de prendre des dispositions spéciales dans ce cas-ci.

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** Monsieur l'Orateur, nous voulons bien nous rendre à cette proposition et per-

[M. l'Orateur.]

mettre la présentation de ces modifications qui se font attendre depuis trop longtemps. J'aurais préféré y consentir il y a plusieurs mois. D'autre part, on a proposé autre chose aussi qui ne nuirait en rien à l'adoption de ce projet de loi. Nous avons presque terminé l'étude du bill C-5 hier soir. Quelqu'un a proposé que la Chambre adopte un ordre selon lequel on procéderait, dans un délai d'une demi-heure, à toute mise aux voix requise aux fins de la deuxième lecture du bill sur la Société du crédit agricole pour ensuite l'envoyer au comité qui, espérons-nous, fera les changements qui s'imposent tant. Nous pourrions peut-être le faire cet après-midi avant de passer à l'autre projet de loi.

Seul autre aspect que j'aimerais signaler—et le président du Conseil privé (M. MacEachen) j'en suis sûr sera d'accord avec moi—nous nous trouverons dans une sorte de dilemme et Votre Honneur pourrait être dans une situation difficile si, au cours de l'examen proprement dit du budget, on se reporte aux mesures que le ministre des Finances (M. Turner) a présentées, soit les deux mesures que le président du Conseil privé vient de nommer, les bills relatifs aux pensions des anciens combattants et aux prestations de sécurité de la vieillesse. Si la Chambre se prononce à la deuxième lecture, en vertu des dispositions et selon la tradition de la Chambre, cela équivaldrait à un empêchement pour les députés qui, dans la poursuite du débat sur le budget, aimeraient peut-être dire un mot ou deux sur les modifications à ces pensions.

J'ose donc espérer qu'il est clairement entendu que si le débat sur ces deux bills en arrive à franchir l'étape de la deuxième lecture avant que nous en venions à débattre le budget, cela ne nuira en rien au droit des députés de traiter de ces questions au cours du débat sur le budget, même si la Chambre a manifesté son intention d'adopter les bills. Le président du Conseil privé, qui désire que ces questions soient parfaitement exposées, n'aura, j'en suis sûr, aucune objection à une entente de cette nature.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Au sujet des projets de loi visant à majorer les pensions, monsieur l'Orateur, je dois dire, au nom de notre parti, que mes collègues et moi avons appris avec la plus grande joie la nouvelle de la conversion du gouvernement sur le chemin de Damas, je devrais peut-être dire sur le chemin des élections. Nous nous réjouissons de ce que le ministre du Revenu national (M. Gray), le ministre des Finances (M. Turner), le président du Conseil privé (M. MacEachen) et peut-être même aussi le premier ministre (M. Trudeau) se soient ravisés et aient décidé de proposer des augmentations, auxquelles ils s'opposaient naguère aussi bien qu'à l'application du principe de l'indexation de la pension de sécurité de la vieillesse.

• (1420)

Voilà pourquoi, aussi insignifiantes qu'elles soient, il faudrait donner les augmentations dès que possible. Nous sommes prêts à laisser de côté l'exigence de préavis et à passer aujourd'hui à la première lecture du bill sur la sécurité de la vieillesse et à celle du bill sur les anciens combattants afin qu'on puisse les imprimer et les examiner le plus tôt possible. Nous sommes disposés à les passer tous deux en première lecture et à entreprendre dès aujourd'hui la deuxième lecture du bill modifiant la loi sur la sécurité de la vieillesse.